

Département de Géographie et Aménagement

**GUIDE DES ÉTUDES
LICENCE
1ere ANNÉE**



Organisation pédagogique des études

ANNÉE 2024 - 2025

Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - de définir la problématique du cas posé,
 - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
 - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Hydrologie, Risques naturels, Milieux naturels....)
 - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
 - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, statistique descriptive et analyse de données,
 - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, en L2, l'étudiant est invité à choisir une option dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- Les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
 - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
 - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
 - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

Calendrier universitaire 2024/2025

Pré-rentree : **Mercredi 4 septembre 2024** L1 : 10h30, L2 : 9h45, L3 : 9h

1^{er} semestre

Démarrage des cours : lundi 9 septembre 2024

Interruption des cours : du **26/10/24** après les cours au **04/11/24** au matin

Fin du premier semestre : le **vendredi 6 décembre 2024**

Semaine de révisions : du lundi 9 au jeudi 12 décembre 2024

Examens du 1er semestre : Du vendredi **13 au vendredi 21 Décembre 2024**

Vacances de Noël : du **21 décembre** après les cours au **lundi 6 janvier** matin

Délibérations du 1er semestre : **Semaine du 13 janvier 2025**

2^{ème} semestre

Stage obligatoire en L3 : du **8** au **27** janvier et 2025

Reprise des cours : **L1 / L2** : **Lundi 20 janvier** ; **L3** : **Lundi 27 janvier**

Vacances d'Hiver : du **15 février** après les cours au **lundi 24 février** matin

Vacances de Pâques : du **5 avril** après les cours au mardi **22 avril** matin

Soutenances de stage L3 : Vendredi 28 mars 2025

Fin du deuxième semestre : **Vendredi 2 mai 2025**

Semaine de révision : du **5 au 9 mai 2025**

Examens du second semestre : du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025

Voyage études L3 Géo : **Semaine du 19 au 25 mai 2025**

Délibérations de la 1ère session : **Semaine du 2 juin 2025**

SESSION 2

Examens de la 2nde session : du **16 au 20 juin 2025**

Délibérations de la 2nde session : **Semaine du 23 juin 2025**

AUTRES DATES

- **Salon de l'Étudiant Dunkerque** : samedi 7 décembre 2024
- **Journée « Portes Ouvertes »** : Samedi 25 janvier 2025
- **SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV »** : date non définie à ce jour
- **Journées du sport** : jeudi 24 avril 2025
- **Journées Premier Emploi** :
 - Boulogne : vendredi 22 novembre 2024
 - Calais : vendredi 29 novembre 2024
 - Dunkerque : jeudi 5 décembre 2024
- **Salon des Master ULCO** : date non définie à ce jour
- **Journées Égalité, lutte contre les discriminations** :
 - Journée des droits des aidants : lundi 7 octobre 2024
 - Journée de lutte contre le harcèlement : vendredi 8 novembre 2024
 - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : lundi 25 novembre 2024
 - Journée nationale de la laïcité : lundi 9 décembre 2024
 - Journée internationale des droits des femmes : lundi 10 mars 2025
 - Journée de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur : vendredi 21 mars 2025
 - Journée internationale de la visibilité transgenre : lundi 31 mars 2025
 - Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie : lundi 19 mai 2025
- **Vie de Campus** :
 - Explor'ULCO, la rentrée universitaire : lundi 02 et mardi 03 septembre 2024
 - Job'ULCO, la semaine de l'emploi : du 16 au 20 septembre 2024
 - Festi'Sciences, la semaine de la Science : du 7 au 12 octobre 2024
 - Agir Ensemble, la semaine de l'engagement étudiant : du 18 au 22 novembre 2024
 - On the Road, la semaine de l'international : du 2 au 6 décembre 2024
 - Feel Good, la semaine de la forme et du bien-être : du 27 au 31 janvier 2025
 - Printemps Durable, la semaine du développement durable : du 24 au 28 mars 2025
 - JULCO, la semaine du sport : du 21 au 25 avril 2025 - Semaine de communication des actions de la CVEC annuelles : semaine du 12 mai 2025
- **Jours fériés**
 - Toussaint : vendredi 1er novembre 2024
 - Armistice guerre 14/18 : lundi 11 novembre 2024
 - Lundi de Pâques : lundi 21 avril 2025
 - Fête du travail : jeudi 1er mai 2025
 - Fin de la guerre 39/45 : jeudi 8 mai 2025
 - Ascension : jeudi 29 mai 2025
 - Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin 2025

Calendrier CLES 2024/2025 :

- CLES 1** :
- CLES B1 espagnol et allemand : jeudi 6 mars 2025
 - CLES B1 anglais (Master 2) : vendredi 17 janvier 2025
 - CLES B1 anglais (Licence 3) : vendredi 7 mars 2025
 - CLES C1 Anglais : vendredi 6 juin 2025
- CLES 2** :
- CLES B2 espagnol et allemand : jeudi 23 janvier 2025
 - CLES B2 anglais : vendredi 15 novembre 2024

**Volumehoraireetnaturedesenseignementsparsemestre avec
affectationdescréditseuropéens(ECTS)**

Licence 1ère année

SEMESTRE 1				
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Enseignants
Compétences disciplinaires				
U1.D1	Introduction à la géographie humaine 1 : les grands enjeux territoriaux	30h	4 ects	M.Lucas
U1.D2	Introduction à la géographie physique 1 : à la découverte de la planète Terre	30h	4 ects	M. Blaise
Compétences préprofessionnelles				
U1.P1	Initiation à l'histoire contemporaine	24h	3 ects	M.Martin
U1.P2	Diagnostic territorial	12h	2 ects	M.Desquirez
U1.P2	Introduction à l'Économie	24h	3 ects	M.Braud
U1.P3	Introduction à la Sociologie	24h	3 ects	M.Boissonade
Compétences transversales et linguistiques				
U1.T1	Anglais	25h	3 ects	Mme Mott / M.Louvet
U1.T2	Méthodologie du travail universitaire	20h	2 ects	M.Plouvier
U1.T3	Introduction à la cartographie	12h	2 ects	M.Joan
U1.T4	Initiation à la recherche et à la production graphique	20h	2 ects	M.Plouvier
U1.T5	Compétences Numériques	24h	2 ects	M.Druel
	Totaux	245h	30 ects	
L1 GEO – SEMESTRE 2				
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Enseignants
Compétences disciplinaires				
U2.D1	Introduction à la géographie humaine 2 : les grands enjeux territoriaux	30h	4 ects	M.Lucas
U2.D2	Introduction à la géographie physique 2 : initiation à la climatologie et à la biogéographie	30h	4 ects	M.Cohen
Compétences préprofessionnelles				
U2.P1	Initiation à l'histoire des institutions	24h	3 ects	
U2.P2	Histoire et théorie des médias	24h	3 ects	
U2.P3	Analyse politique et culturelle des mondes contemporains	24h	3 ects	M.Gibout
U2.P4	Sociologie urbaine	24h	3 ects	M.Boissonade
U2.P5	PPP Unité 1 (approche des différents univers profess.)	20h	2 ects	Mme Frere
Compétences transversales et linguistiques				
U2.T1	Anglais	25h	3 ects	Mme Mott / M.Louvet
U2.T2	Méthodologie disciplinaire	20h	2 ects	M.Jouvenel / M. Nkoghe
U2.T3	Initiation à la statistique descriptive	20h	2 ects	M. Nkoghe
U2.T4	Recherche Documentaire	6h	1 ects	BULCO
	Totaux	241h	30 ects	

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus.

L'autorisation d'utiliser des **ordinateurs portables** en salle de cours est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

L'utilisation du téléphone portable en cours n'est pas autorisée.

Programme des Enseignements

SEMESTRE 1

2024/2025

Licence Géographie	U1D1 Introduction à la Géographie Humaine 1 : les grands enjeux territoriaux
Responsable : Léopold LUCAS leopold.lucas@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	S'initier aux concepts et enjeux de la géographie humaine.
Descriptif du Contenu	Cet enseignement introduit les concepts élémentaires de la géographie humaine. Cette esquisse s'effectuera à travers la saisie de certains des grands enjeux contemporains relatifs à la dimension spatiale de la société. Il s'agit bien de montrer comment ces outils théoriques permettent de rendre plus intelligible ces problèmes empiriques. Pour cela, nous adopterons plus précisément une perspective : celle de <i>l'habiter</i> . Cette approche correspond fondamentalement à comprendre comment les humains « font avec de l'espace ». En intégrant les différents aspects (sociaux, culturels, techniques etc.) qui interviennent au cœur des pratiques spatiales, cette approche permet de saisir tout à la fois comment les lieux sont <i>rendus habitables</i> , les enjeux de <i>co-habitation</i> , ou la constitution de <i>régimes d'habiter</i> .
Compétences délivrées	Cet enseignement permet d'acquérir des savoirs et savoir-faire théoriques, méthodologiques et communicationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Initier la constitution d'une boîte à outils conceptuels. - Se forger une grammaire et une culture géographique. - Développer une connaissance des enjeux territoriaux. - Appliquer ces concepts pour décrire une situation spatiale. - Savoir analyser un article scientifique. - Participer et contribuer à un débat. - Pouvoir présenter (oralement et par écrit) une réflexion argumentée.
Organisation pédagogique	Thématique des séances : 1: Géographicit�. 2: Espace, lieu et territoire. 3: La lutte des places. 4: Cohabitation. 5: Mobilit�s. 6: �tre polytopique. 7: Anthropoc�ne. 8: Monde. 9: Comp�tences spatiales. 10: Genre d'habiter. 11: Justice spatiale. 12: Conclusion. Les TD sont organis�s sous forme d'un atelier lecture/�criture.
Type / secteur d'activit� auquel ce cours pr�pare	Comp�tences acquises pertinentes pour (par ex.) <ul style="list-style-type: none"> - Secteurs: administrations, ONG, d�partements R&D, bureaux d'�tudes, acad�mie, etc. - Domaines: am�nagement, urbanisme, transports, mobilit�s, tourisme, �v�nementiel..
Modalit�s d'�valuation	CM : Questions de cours (devoir sur table) TD : Pr�sentation Orale
Supports p�dagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Levy J. et Lussault M. (dir.) 2013. <i>Dictionnaire de la g�ographie et de l'espace des soci�t�s</i> (2^e �d.), Paris: Belin (l'ouvrage de r�f�rence). - Allemand S., Dagorn R.-E., Vila�a O. 2005. <i>La G�ographie contemporaine</i>. Paris: Cavalier Bleu - Benko G. et Strohmayer U. (dir.) 2004. <i>Horizons g�ographiques</i>. Paris: Br�al. - Charvet J.-P. et Sivignon M. 2011. <i>G�ographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain</i>. Paris: A. Colin. - Ciattoni A. et Veyret Y. (dir.) 2018. <i>Les fondamentaux de la g�ographie</i>. (4^e �d.) Paris: A. Colin. - Di M�o G. 2014. <i>Introduction � la g�ographie sociale</i>. Paris: A. Colin. - Dufour S. et Lespez L. (dir.) 2020. <i>G�ographie de l'environnement. La nature au temps de l'anthropoc�ne</i>. Paris: A. Colin. -Frelat-Kahn B. et Lazzarotti O. (dir.) 2012. <i>Habiter: Vers un nouveau concept?</i> Paris: A. Colin. -Guinard P. 2019. <i>G�ographies culturelles. Objets, concepts, m�thodes</i>. Paris: A. Colin. -Humain-Lamoure A.-L. et Laporte A. 2017. <i>Introduction � la g�ographie urbaine</i>. Paris: A. Colin. -L�vy J. (dir.) 2008. <i>L'invention du monde. Une g�ographie de la mondialisation</i>. Paris: Sc. Po. -Marius K. et Raibaud Y. (dir.). 2013. <i>Genre et Construction de la G�ographie</i>. Pessac: MSHA. -Paquot T, Lussault M, Youn�s C (dir.) 2007. <i>Habiter, le propre de l'humain</i>. Paris: La d�couverte.

U1D2 Introduction à la géographie physique 1 : A la découverte de la planète Terre

Responsables : **Emmanuel BLAISE** emmanuel.blaise@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Initiation à la géographie physique générale basée sur la connaissance du système Terre
Descriptif du contenu	Cours d'introduction à la géographie physique, permettant de revoir et d'approfondir les connaissances relatives à la planète et en particulier à la lithosphère (la sphère de pierre).
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales permettant d'appréhender les cours de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années de Licence
Organisation pédagogique	<p>12 h CM et 18 h TD</p> <p>Dans les cours magistraux seront abordées les notions de base sur la structure et l'évolution de la planète Terre : notions de tectonique des plaques, formation des chaînes de montagnes et des océans, évolution de la planète au cours des temps géologiques. Les grandes formes de relief terrestre seront décrites en mettant l'accent sur les paysages naturels.</p> <p>"En TD, outre des exercices réalisés individuellement, certaines questions feront l'objet de discussions, préparées à l'avance et présentées à l'oral dans le cadre d'exposés en groupe. L'objectif principal de ces TD, réalisés sous forme de discussions documentées, est d'acquérir les notions et le vocabulaire de base de la Géographie physique et de développer l'aptitude à l'expression orale ainsi que le sens critique des étudiants.</p> <p>Travaux envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse et interprétation de cartes - exposés à l'oral - localisation des grands reliefs terrestres - lecture d'une frise chronologique - sorties sur le terrain prévues
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Enseignement, aménagement du territoire
Modalités d'évaluation	Une note de contrôle continu TD notés Un examen terminal
Supports pédagogiques	<p>Références bibliographiques</p> <p>Amat, J-P., Dorize, L., Gautier, E., Le Cœur, C. 2015. Eléments de géographie physique. collection Grand Amphi Géographie, Bréal.</p> <p>Collectif, Atlas du monde. Sélection du Reader's Digest, 2010.</p> <p>Mamecier, A., Beaux, J.-F. 1994. LA PLANETE TERRE (histoire, environnement, ressources). Coll. Repères, Ed. Nathan.</p> <p>Peulvast J.-P., Vanney J.-R. 2002. Géomorphologie structurale. Terre, corps planétaires solides. Tome 1. Relief et structure. GB Science Publishers.</p> <p>Vigneau, J-P., Veyret, Y. 2002. Géographie physique, milieux et environnements dans le système terre. Coll. U, Armand Colin.</p>

U1P1 Initiation à l'histoire contemporaine : Histoire de la démocratie	
Responsable : Sébastien MARTIN sebastien.martin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	-Présentation des fondements de l'histoire politique contemporaine -Acquisition de pré-requis indispensables à la poursuite d'une formation universitaires en sciences-humaines -Acquisition d'une culture générale visant à servir l'esprit critique
Descriptif du Contenu	De l'Antiquité à nos jours, les sociétés humaines ont inventé des formes variées d'organisation et de pensées politiques. Il s'agit d'appréhender les pratiques – formes d'exercice du pouvoir, institutions, souveraineté – à partir d'une approche aussi bien politique que culturelle et sociale. Royauté, empire, démocratie, dictature (entre autres) : le profond renouvellement qu'a connu l'histoire politique, au cours des dernières décennies, invite à questionner à nouveaux frais des notions et concepts aujourd'hui d'usage courant, en les contextualisant selon différentes temporalités, entre temps court et temps long, pour mieux comprendre notre rapport actuel au politique dans le cadre de la Ve République.
Compétences délivrées	- Maitriser des connaissances pratiques des outils de l'information et des connaissances plus approfondies d'au moins une des grandes périodes de l'histoire. - Savoir établir des relations entre les événements et processus actuels et le passé - Etre conscient du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire - Faire preuve des aptitudes suivantes : expression orale et écrite en français, utilisation des ressources bibliographiques et numériques pour une réflexion autonome, capacité à analyser des situations complexes
Organisation pédagogique	12 heures CM ; 12 heures TD Chaque TD est organisé sous forme d'exposés (commentaire de documents ou dissertation) présentés par les étudiants et faisant l'objet d'une reprise.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Métiers des secteurs public (concours de l'enseignement, concours de la fonction publique...) et privé (journalisme, médiation culturelle, médias et communication)
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu (note de TD) 1 note d'examen terminal (écrit en temps limité)
Supports pédagogiques	Sera distribué en cours

U1P2 Diagnostic Territorial

Responsable : **Frédéric DESQUIREZ**

Descriptif du Contenu	Cet enseignement est conçu comme une première approche professionnalisante du diagnostic de territoire. A partir d'une définition du diagnostic du territoire, il s'agira d'élaborer des indicateurs de connaissance et de les mettre en œuvre sur le terrain et en salle. Le travail se fera en groupe et donnera lieu à l'élaboration d'un document de synthèse. 12h TD
Modalités d'évaluation	Contrôle continu (réalisation d'un dossier).

U1P3 Introduction à l'Économie

Responsable : **Hervé BRAUD** herve.braud@univ-littoral.fr

Descriptif du Contenu	Ce cours d'introduction à l'Économie vise à vulgariser les notions fondamentales de l'économie des apprenants et leurs donner un bagage suffisant afin que ceux-ci puissent avoir une approche critique des problèmes économiques contemporains reflétant la diversité des points de vue des économistes sur une même question. L'accent sera mis sur les notions de base de l'économie et des indicateurs économiques usuels de la comptabilité nationale.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur Administratif. - Les cabinets d'architectes - Les bureaux d'études d'urbanisme. - La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR),
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu 40% 1 examen terminal 60%
Supports pédagogiques	<p>G. Mankiw, 1998 Principes de l'Économie ed Debeck A. Beitone et alii, 2013, Dictionnaire de science économique (4^e édition), Armand Colin J. Généreux, 2014, Introduction à l'économie (3^e édition), Points Économie Y. Bauman et G. Klein, 2012, L'économie en bande dessinée, Eyrolles S. Brana, M.C Bergouignan, 2017, Comptabilité Nationale ed Dunod</p>

U1P4 Introduction à la Sociologie (+ L1 Info Com)

Responsable : **Jérôme BOISSONADE** jerome.boissonade@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Ce cours d'introduction à la sociologie lié aux TD, souhaite apporter d'une part quelques bases concernant les dimensions sociales de phénomènes considérés généralement comme naturels, psychologiques, culturels, économiques ou politiques : en l'occurrence dans ce cours, les rapports de domination. D'autre part, il souhaite donner les méthodes et le matériau théorique qui puissent être exploités en TD, mais aussi à l'extérieur du cours.
Descriptif du Contenu	Après une séance de présentation de ces méthodes et des approches sociologiques classiques, les cours porteront alternativement sur le travail de Pierre Bourdieu et celui d'Erving Goffman. Les deux dernières séances de cours magistral constitueront une ouverture permettant de prolonger et de donner d'autres perspectives scientifiques aux deux approches principales travaillées en cours et en TD.
Compétences délivrées	<p>Connaissances fondamentales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités réflexives • Concepts sociologiques • Esprit critique <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral • Travail dirigé à partir de textes, de vidéos et d'un jeu de rôles
Organisation pédagogique	<p>12h CM + 12h TD</p> <p>1 (CM) : <i>Méthodes et présentation synthétique de trois courants fondateurs de la sociologie (début) : Durkheim (intégration/régulation)</i></p> <p>2 (TD) : Etude de tableaux de P. Bourdieu et de fragments de texte de E. Goffman</p> <p>3(CM) : <i>Méthodes et présentation synthétique de trois courants fondateurs de la sociologie (fin): Marx (exploitation), Weber (légitimité)</i></p> <p>4 (TD) : Travail de groupe sur les textes N°1. Choix des meilleurs textes (mots-clés, résumés, justifications et nuage de mots collectif).</p> <p>5(CM) : <i>Goffman (situation, rituels, acteurs, rôles, stigmates, norme, identité, cadres)</i></p> <p>6 (TD) : Etude collective d'extraits de films évoquant des situations de stigmatisation.</p> <p>7(CM) : <i>Bourdieu (habitus, capital, champs, distinction, reproduction, doxa et illusio)</i></p> <p>8 (TD) : Etude de textes de P. Bourdieu par groupes (mots-clés, schémas, présentation orale par groupes).</p> <p>9(CM) : <i>Nouvelles figures de la domination (D. Martuccelli)</i></p> <p>10 (TD) : Travail de groupe comparant les textes N°2 avec des extraits de films évoquant des situations de violence symbolique. Choix des meilleurs textes et justification.</p> <p>11(CM) : <i>Quelques formes d'émancipation (L. Boltanski, J. Rancière, C. Tilly, T. Gurr, M. Olson, D. Gaxie, M. De Certeau, E. Ostrom, P. Dardot et C. Laval)</i></p> <p>12 (TD) : Jeu de rôles dans une situation imposée (le tribunal).</p>
Modalités d'évaluation	<p>60% : Examen</p> <p>40% : QCM lors d'une séance</p>
Supports pédagogiques	<p>Bourdieu P. (1979), <i>La distinction ; critique sociale du jugement</i>, Paris, Les éditions de Minuit</p> <p>Cabin P. (2000), « Dans les coulisses de la domination », <i>Revue Sciences humaines</i>, numéro spécial « Le monde selon Bourdieu », n° 105.</p> <p>Goffman E. (1975), <i>Stigmate ; les usages sociaux des handicaps</i>, Paris, Les éditions de Minuit</p>

Licence 1/ 2 / 3 Géographie	U1T1 Anglais
	Responsables : 2 groupes de TD : Sophie MOTT (sophie.mott@univ-littoral.fr) Michel LOUVET (michel.louvet@univ-littoral.fr)
Objectifs généraux	Géographie / Urbanisme
Descriptif du Contenu	S1 : choix du thème plutôt axé sur : Géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; Vocabulaire ; entraînement CLES2 S2 : choix du thème plutôt axé sur : Risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; Vocabulaire ; entraînement CLES1
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES 1 et CLES 2
Organisation pédagogique	24h TD L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h. L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais - CLES 2 (niveau B2) en novembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en mars.
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

U1T2 Méthodologie du travail universitaire

Responsable : **Théophile PLOUVIER** theophile.plouvier@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Appropriation de la méthodologie fondamentale du travail universitaire
Descriptif du Contenu	Ce cours, uniquement en TD, permet d'acquérir les méthodes de bases pour la dissertation, le commentaire de documents de divers types, la cartographie (cartes et schémas), la lecture et l'analyse d'ouvrages et d'articles scientifiques.
Compétences délivrées	Connaissances des diverses méthodes Production et commentaire de schémas, premiers éléments graphiques
Organisation pédagogique	<p>20h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités générales de travail en université : fiches, lectures, atlas, recherches internet, travail à la maison, excursions. • La dissertation : introduction, problématique, plans, rédaction (bases). • Le commentaire de documents (tableaux, cartes ; exercices sur les chiffres) : bases. • Les dossiers • La dissertation : suite. • Le commentaire de documents : suite • La méthodologie de cartographie (bases)
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	2 Devoirs sur Table (plan détaillé avec introduction rédigée, dissertation rédigée)
Supports pédagogiques	Travail sur tables des matières d'ouvrages de bases, sur articles scientifiques, sur ouvrages de méthodologie en géographie

U1T3 Introduction à la cartographie

Responsable : **Jean-Marc JOAN** jean-marc.joan@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	<p>La carte est la base même de la Géographie. Il s'agit ici d'initier à la transcription de données quantitatives à la réalisation de cartes (et graphiques). Il s'agit d'acquérir les principales bases de la construction cartographique</p>
Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Bases méthodologiques de la conception de cartes- Réalisation de nombreuses cartes au cours des séances de TD
Compétences délivrées	<p>Initiation à la cartographie car tout au long du cursus de la Licence de Géographie, les étudiants auront d'autres cours dans ce domaine.</p>
Organisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none">- 2 premières séances consacrées à l'énoncé des bases de la cartographie- Réalisation de nombreuses cartes sur la base de documents statistiques et de fonds de cartes fournis.- Analyse sommaire des résultats
Modalités d'évaluation	<p>Plusieurs travaux notés seront demandés aux étudiants. Les cartes réalisées lors des TD pourront être notées ainsi que des travaux donnés et réalisés à la maison La note finale de l'unité correspondra à la moyenne des notes obtenues</p>

U1T4 : Recherche et production graphique	
Responsable : Théophile PLOUVIER theophile.plouvier@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Méthodologie de la recherche graphique et premiers éléments de production graphique
Descriptif du Contenu	Ce cours, uniquement en TD, permet d'acquérir les méthodes de bases pour la cartographie (cartes et schémas) et le commentaire de documents graphiques.
Compétences délivrées	Connaissances des diverses méthodes Production et commentaire de schémas, premiers éléments graphiques
Organisation pédagogique	<p>20h TD</p> <p>1 Méthodologie générale des bases de cartographie et schématisation, 1 Recul sur cartes et graphiques</p> <p>2 Cartothèque : initiation à la lecture de cartes Initiation au croquis de synthèse Choix du dossier individuel, 1^{es} propositions</p> <p>3 Méthode du commentaire de document graphique Définition des sujets de dossier</p> <p>4 Méthodologie générale des bases de cartographie et schématisation, 2 Correction des chapeaux introductifs des dossiers</p> <p>5 Correction d'une illustration par dossier</p> <p>6 Commentaire de document, noté en bonus : 1h Exercices de schématisation</p> <p>7 Méthodologie des oraux Etude de cas de fiche globale : exemple d'un pays</p> <p>8 et 9 Oraux</p> <p>10 Derniers oraux, cours final Schémas actanciels</p>
Modalités d'évaluation	Réalisation individuelle d'une fiche graphique présentée à l'oral, avec deux notes (une note d'oral et une note pour la fiche)

U1T5 Compétences Numériques	
Responsable : Jocelyn DRUEL jocelyn.druel@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux Compétences délivrées	Créer des documents textes structurés, concevoir des diaporamas, acquérir les bases du tableur et préparer à la certification PIX
Organisation pédagogique	24h TD Les cours seront dispensés en salle informatique.
Modalités d'évaluation	<p>Le module sera évalué par un contrôle continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% par des activités surveillées ou réalisées en autonomie : * toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage * les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres <ul style="list-style-type: none"> - 50% par la certification pix (600 pix certifiés pour avoir 20) : * avant cette certification, le candidat devra s'être positionné sur au moins 5 compétences sur https://pix.fr * la session de certification est surveillée, dure 2h maximum et contrôle le niveau pix atteint par le candidat <p>Session de rattrapage</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% par des activités surveillées ou réalisées en autonomie - 50% par les compétences pix

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Programme des Enseignements

SEMESTRE 2

2024/2025

U2D1 Introduction à la Géographie Humaine 2 : les grands enjeux territoriaux	
Responsable : Léopold LUCAS leopold.lucas@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Poursuivre la découverte des concepts et enjeux de la géographie humaine engagée au 1 ^{er} semestre.
Descriptif du Contenu	Cet enseignement abordera les concepts élémentaires de la géographie humaine. Cette esquisse s'effectuera à travers la saisie de certains des grands enjeux contemporains relatifs à la dimension spatiale de la société. Il s'agit de montrer comment ces outils théoriques permettent de rendre plus intelligible ces problèmes empiriques. Pour cela, nous adopterons la perspective de <i>l'habiter</i> . Cette approche correspond fondamentalement à comprendre comment les humains « font avec de l'espace ». En intégrant les différents aspects (sociaux, culturels, techniques etc.) qui interviennent au cœur des pratiques spatiales, pour saisir tout à la fois comment les lieux sont <i>rendus habitables</i> , les enjeux de <i>co-habitation</i> , ou la constitution de <i>régimes d'habiter</i> .
Compétences délivrées	Cet enseignement permet d'acquérir des savoirs et savoir-faire théoriques, méthodologiques et communicationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Développer et renforcer une « boîte à outils conceptuels ». - Se forger une grammaire et une culture géographique. - Développer une connaissance des enjeux territoriaux. - Appliquer ces concepts pour décrire une situation spatiale. - Savoir analyser un article scientifique. - Participer et contribuer à un débat. - Pouvoir présenter (oralement et par écrit) une réflexion argumentée.
Organisation pédagogique	Thématique des séances : 1) Justice spatiale, 2) L'urbanisme comme mode de vie, 3) Carte électorale, 4) La région à l'épreuve de l'habiter, 5) L'époque des murs, 6) Habiter touristiquement, 7) Les lieux autres, 8) Du « non lieu » à l'hyper-lieu, 9) Une géographie de l'intérieur, 10) Habiter les territoires à risques, 11) Les énergies du paysage, 12) Une géographie plus-que-humaine.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Compétences acquises pertinentes pour (par ex.) : <ul style="list-style-type: none"> - Secteurs: administrations, ONG, départements R&D, bureaux d'études, académie, etc. - Domaines: aménagement, urbanisme, transports, mobilités, tourisme, événementiel..
Modalités d'évaluation	CM : questions de cours (devoir sur table) TD : Présentation Orale
Supports pédagogiques	Levy J. et Lussault M. (2013) <i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i> . Paris: Belin. Allemand S., Dagorn R.-E., Vilaça O. (2005) <i>La Géographie contemporaine</i> . Paris: Cavalier Bleu Benko G. et Strohmayer U. (2004) <i>Horizons géographiques</i> . Paris: Bréal. Charvet J.-P. et al (2011) <i>Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain</i> . Paris: A. Colin. Ciattoni A. et Veyret Y. (2018) <i>Les fondamentaux de la géographie</i> . Paris: A. Colin. Di Méo G. 2014. <i>Introduction à la géographie sociale</i> . Paris: A. Colin. Dufour S. et al (2020) <i>Géographie de l'environnement. La nature au temps de l'anthropocène</i> . Paris: A. Colin Frelat-Kahn B. et Lazzarotti O. (2012) <i>Habiter: Vers un nouveau concept?</i> Paris: A. Colin. Guinard P. (2019) <i>Géographies culturelles. Objets, concepts, méthodes</i> . Paris: A. Colin. Lévy J. (2008) <i>L'invention du monde. Une géographie de la mondialisation</i> . Paris: Sc. Po. Paquot T., Lussault M., Younès C. (2007) <i>Habiter, le propre de l'humain</i> . Paris: La découverte.

	U2D2 Introduction à la géographie physique 2 : Introduction à la climatologie et à la biogéographie
Responsables : Olivier COHEN (olivier.cohen@univ-littoral.fr)	
Objectifs généraux	Cette unité vise à initier les étudiants à la géographie physique (climatologie et biogéographie) en insistant sur le concept de zonalité.
Descriptif du Contenu	Les six premières séances du semestre sont une initiation à la climatologie. Nous nous intéresserons tout d'abord à la mesure et à la description des climats, puis nous aborderons la répartition des grands domaines climatiques dans le monde. Les six séances suivantes seront consacrées aux grands écosystèmes à l'échelle du globe en examinant les facteurs naturels qui régissent leur équilibre dynamique, mais aussi en analysant le rôle actuel et passé de l'Homme dans leur répartition actuelle à la surface de la planète.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : Connaître les paramètres qui permettent d'identifier les climats ; maîtriser les diagrammes et les indices de base en climatologie ; connaître les grands domaines climatiques à l'échelle mondiale ; comprendre le concept de zonalité. Notions d'écosystème et de biome ; facteurs de leur répartition. Outils : indices et diagrammes climatiques simples ; lecture de cartes sur les paramètres climatiques ; détermination de profils bioclimatiques à partir de données climatiques ; analyse de spectres biologiques à l'aide de relevés de végétation.
Organisation pédagogique	12h CM + 18h TD Plan de cours <i>Pour l'initiation à la climatologie :</i> -Comment décrire un climat ? (Définition, données, indices et diagrammes climatiques) - Les grands domaines climatiques dans le monde <i>Pour l'initiation à la biogéographie :</i> - Notions d'écosystème et d'écologie (Définitions, dynamique des écosystèmes, facteurs explicatifs de la répartition des écosystèmes) - Caractéristiques et répartition des principaux biomes terrestres
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou exposés (40 %) Examen terminal (60%)
Supports pédagogiques	Références bibliographiques Beltrando G., 2011. <i>Les climats. Processus, variabilité et risques</i> . Armand Colin, Paris, 286p. Lacoste, A. et Salanon, R., 1999. <i>Eléments de biogéographie et d'écologie</i> , 2ème édition. Nathan, Paris, coll. fac. Géo., 318 p. Lecoer Ch., Amat J.P. & Dorize L., 2015. <i>Eléments de géographie physique</i> . Bréal, Paris, 447 p. Tabeaud M., 2008. <i>La climatologie générale</i> . A. Colin, Paris, 96 p.

U2P1 Initiation à l'Histoire des Institutions
Royauté, République et démocratie, de l'Antiquité à la Révolution

Responsable :

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des principales institutions des régimes occidentaux - Survol de l'histoire occidentale pour penser les origines des régimes actuels - Acquisition d'une culture générale pour comprendre les régimes actuels
Descriptif du Contenu	<p>Les Grecs imaginaient trois régimes politiques : la monarchie, l'oligarchie, la démocratie. Malgré la variété des formes institutionnelles tout au long des siècles, tous les régimes ont pu s'intégrer dans cette tripartition. Quand, à l'époque révolutionnaire, les députés français renversent la monarchie, ils hésitent encore entre la démocratie (sur le modèle athénien) et la République (sur le modèle romain). Pourtant, ces mots sont assez souples et peuvent qualifier des modèles radicalement différents. Il existe également des régimes difficiles à placer, nominalement des démocraties, s'accommodant pourtant d'un roi, ou des monarchies concédant une grande place aux parlementaires, etc. Le but de ce cours sera d'examiner la grande variété des institutions politiques dont le souvenir a conduit à l'élaboration de celles qui régissent aujourd'hui notre monde.</p>
Compétences délivrées	<ul style="list-style-type: none"> - Culture générale historique sur les institutions du passé - Capacité à analyser des situations complexes - Savoir établir des relations entre les événements et processus actuels et le passé - Produire une réflexion écrite sur un régime politique - Esprit critique sur les sources historiques et la nature des régimes politiques
Organisation pédagogique	<p>12h CM + 12h TD Chaque TD est organisé sous forme d'exposés présentés par les étudiants.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<p>Métiers des secteurs public (concours de l'enseignement, concours de la fonction publique...) et privé (journalisme, médias et communication).</p>
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - 2 notes de contrôle continu – 4 QCM sur 5 points (= note sur 20) et un écrit sur table - 1 note d'exposé oral - 1 note d'examen terminal – écrit en temps limité (dissertation transversale)
Supports pédagogiques	<p>Sera donné en cours.</p>

U2P2 Histoire et théorie des médias (+ L1 Info Com)	
Responsable :	
Objectifs généraux	
Descriptif du Contenu	Dans le cadre général d'une étude de la culture de masse au cours des trois années de Licence, ce cours étudie l'histoire et le fonctionnement des médias selon un axe chronologique et les grands domaines médiatiques. A chaque domaine médiatique sera associé l'analyse d'une forme de la culture de masse : la bande dessinée, la chanson, la série TV et le blog.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales Outils
Organisation pédagogique	24h CM Introduction <ul style="list-style-type: none"> • La presse (et la bande dessinée) • Le monde radiophonique (et la chanson) • La télévision (et la série TV) • Internet (et le blog)
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : non Type d'épreuve : questions à réponse ouverte courte Durée : 2 heures Documents autorisés : aucun
Supports pédagogiques	ANTHEAUME, Alice, <i>Le journalisme numérique</i> , Presses de Science Po, 2013. BARBIER, Frédéric et BERTHO LAVENIR, Catherine, <i>Histoire des Médias</i> , A.Colin, 2012. CHARON Jean-Marie, <i>Les Médias en France</i> , Repère-la Découverte, 2003 D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, <i>Histoire des Médias en France</i> , Champs Université, Flammarion, 2003 DOUEIHI, Milad, <i>La grande conversion numérique</i> , Points Seuil, 2011 JEANNENEY Jean-Noël, <i>Une histoire des médias</i> , Points Seuil, 2001

U2P3 Analyse politique et culturelle des mondes contemporains (+ L1 Info Com)

Responsable : **Christophe GIBOUT** christophe.gibout@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Comprendre les enjeux de relations entre espace et politique au travers de différents objets
Descriptif du Contenu	
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : Définitions espace, politique, gouvernance Enjeux géopolitiques dans différentes régions du globe Enjeux politiques et géopolitiques de la culture aux échelles mondiale et européenne
Organisation pédagogique	24h CM Après définition des termes clefs, l'enseignement s'organise autour d'une dizaine de thématiques chacune déclinée au fil d'une séance. Une séance de synthèse clôt le cycle. Par exemple : le soft power ou la culture et le sport comme pouvoir politique à l'échelle régionale ou internationale ; la gouvernance du patrimoine par l'UNESCO ; les enjeux géopolitiques de l'océan arctique ; le SIDA en Afrique ; Les politiques européennes de la culture ; les enjeux géopolitiques au sein de la mer de Chine ; les échelles de la gouvernance de la participation dans les villes françaises ; etc.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Culture Générale Préparation des concours Secteur de la culture Secteur de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale
Modalités d'évaluation	Devoir écrit sur table (2 heures) sans document ni matériel
Supports pédagogiques	Références bibliographiques : Argounes F. (2018). <i>Théories de la puissance</i> . Paris : CNRS Editions Calligaro O. & Vlassis A. (2017). <i>La politique européenne de la culture. Entre paradigme économique et rhétorique de l'exception</i> . Paris : L'Harmattan. Cattaruzza, A. & Limonier, K. (2023). <i>Introduction à la géopolitique</i> . Paris : A. Colin. Deleuze G. & Guattari F. (1980). <i>Mille plateaux. Capitalisme et Schizophrénie Tome 2</i> . Paris : Minuit. Eboko F. (2015). <i>Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques</i> . Paris : Karthala. Godeau, E. (Coord.) (2021). <i>Les grandes mutations du monde au XXe Siècle</i> . Paris : Nathan. Lefebvre, H. (2001, rééd. Actualisée). <i>Espace et Politique</i> . Paris : Economica. Michel, J. & Delvaux, P. (2024). <i>L'UNESCO 2024: Programmes, perspectives, politique, problèmes</i> . Brême : Bremen University Press. Pecqueur, A. (2021). <i>Atlas de la Culture. Du Soft Power au Hard Power</i> . Paris : Autrement. Raheer R. & Maré C. (2014). <i>Géopolitique de l'arctique</i> . Paris : L'Harmattan. Rosière, S. (2022). <i>Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique</i> . Paris : Ellipses. Tellenne, C. (2019). <i>Introduction à la géopolitique</i> . Paris : La Découverte. Verluisé P. (2018). <i>Histoire, Géographie et Géopolitique de l'Asie</i> . Paris : Ellipses. Zask J. (2011). <i>Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation</i> . Talence : Le Bord de l'eau.

U2P4 Sociologie urbaine

Responsable : **Jérôme BOISSONADE** jerome.boissonade@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Aborder les dimensions urbaines, structurelles et spatiales à partir des situations sociales.
Descriptif du Contenu	Les sociétés sont devenues urbaines et traversées par des flux d'une ampleur inédite, d'information, de connaissances, mais aussi d'objets et de populations. Pour en rendre compte de manière sociologique, nous avons mis en évidence différentes "figures" qui peuplent la sociologie urbaine (l'habitant, le passant, le "jeune", etc.) et permettent de rendre compte de ce que sont les villes aujourd'hui.
Compétences délivrées	<p>Connaissances fondamentales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités réflexives - Concepts sociologiques - Esprit critique <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours magistral - Travail dirigé à partir de textes, de vidéos et d'un jeu de rôles
Organisation pédagogique	<p>12h CM + 12h TD</p> <p style="text-align: center;">Introduction</p> <p>Vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> A. L'habitant : de l'habitat au quartier (Habitat / habiter, NIMBY, quartier) <i>Support TD : dormeurs contre noctambules (jeu de rôles)</i> B. Le "gentrifieur" : les ambiguïtés de la mixité (Public / privé, sphère publique, gentrification) <i>Support TD : les égouts (schémas des espaces par groupes)</i> C. Le passant : l'épreuve du quotidien (Interactions, sociabilités, pratiques) <i>Support TD : vidéo container (personnages par groupes)</i> <p>Altérités</p> <ul style="list-style-type: none"> D. L'étranger : ici et ailleurs (Cultures, trajectoires, relégation) <i>Support TD : quartier chinois (schémas comparatifs par groupes)</i> E. Le "jeune" : la dynamique des rassemblements (Milieux, marges, espaces intermédiaires) <i>Support TD : portrait du jeune délinquant (portrait inversé)</i> <p>Régulations</p> <ul style="list-style-type: none"> F. Le Maire : gouverner par les instruments (Décentralisation, contractualisation, participation) <i>Support TD : participation (jeu de rôles)</i> G. L'urbaniste : Les temps du projet (Représentations, échelles, espace-temps) <i>Support TD : urbanisation à Athènes (schémas des processus par groupes)</i> <p>Mouvements</p> <ul style="list-style-type: none"> H. Le "mobile" : un monde en réseaux (Centralités, systèmes, métropoles) <i>Support TD : embouteillage (schéma collectif)</i> I. Le flâneur : dérives urbaines (Rythmes, hasard, sensible) <i>Support TD : dérives urbaines (croisement des parcours)</i>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Aide à la décision en aménagement, urbanisme, en collectivité locale et en administration publique
Modalités d'évaluation	60% : Examen terminal 40% : Contrôle continu (rendu d'un TD, présence et participation)
Supports pédagogiques	<p>Stébé Jean-Marc, Marchal Hervé, <i>La sociologie urbaine</i>. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2014, 128 pages.</p> <p>Grafmeyer Yves, <i>Sociologie urbaine</i>. Armand Colin, Collection 128, 128 pages</p>

U2P5 Projet Personnel et Professionnel (PPP) / UNITE 1 (Approche des différents univers professionnels)	
Responsable : Séverine FRERE severine.frere@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Sensibiliser les étudiants à la diversité des métiers, des secteurs et structures professionnels accessibles avec un cursus de géographie
Descriptif du Contenu	Le cours aborde la découverte des métiers vers lesquels les étudiants peuvent s'orienter avec une formation en géographie et les étapes nécessaires pour y parvenir (poursuite d'études, concours, recrutements, ...).
Compétences délivrées	Le cours constitue la première étape dans la construction du projet professionnel de l'étudiant en lui permettant de découvrir les métiers, les secteurs d'activité dans lesquels il va être amené à exercer son activité professionnelle
Organisation pédagogique	<p style="text-align: center;">20h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des parcours d'études : la poursuite d'études en Licence et post licence (Master, ..) - Comment intégrer le marché de l'emploi avec une licence de géographie ? - Rencontre de professionnels ayant un cursus de géographie lors de conférences - Présentation de l'entreprise par le CEL
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction publique d'Etat et territoriale - Secteur privé : bureau d'études, association, - Métiers de l'enseignement et de la recherche
Modalités d'évaluation	<p>2 CC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un métier qu'il est possible d'exercer avec un cursus de géographie - Synthèse d'une conférence donnée par un professionnel
Supports pédagogiques	Documents d'information mis à disposition par le SUAIOIP et le CEL

Licence 1/ 2 / 3 Géographie	U2T1 Anglais
2 groupes de TD : Sophie MOTT (sophie.mott@univ-littoral.fr) Michel LOUVET (michel.louvet@univ-littoral.fr)	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	<p>S1 : choix du thème plutôt axé sur : Géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; Vocabulaire ; entraînement CLES2</p> <p>S2 : choix du thème plutôt axé sur : Risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; Vocabulaire ; entraînement CLES1</p>
Compétences délivrées	<p>Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES 1 et CLES 2</p>
Organisation pédagogique	<p>24h TD</p> <p>L1-2-3 répartis en deux groupes.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<p>Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)</p>
Modalités d'évaluation	<p>Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h.</p> <p>L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire</p> <p>A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais - CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</p>
Supports pédagogiques	<p>Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.</p>

U2T2 Méthodologie disciplinaire	
Responsables : Anthony JOUVENEL anthony.jouvenel@univ-littoral.fr Tanguy NKOGHE	
Objectifs généraux	Cette unité vise à initier les étudiants à la lecture de cartes topographiques et à les amener à réaliser des premiers commentaires. Les éléments enseignés sont une base nécessaire pour passer ensuite la production de croquis de synthèse, puis de cartes (thématiques, choroplèthes) et à la géomatique.
Descriptif du Contenu	Nous abordons tout d'abord des notions essentielles à une bonne lecture de ces documents : les différents types de cartes, la notion d'échelle, les notions de géodésie, les systèmes de repérage sur les cartes (coordonnées géographiques et cartographiques, projections), la légende des cartes topographiques. Une fois ces notions maîtrisées, nous passons à l'initiation au commentaire de cartes : comment extraire des informations de ces documents et les exploiter (coupe topographique, analyse du relief et des implantations humaines). L'objectif final est de s'initier au commentaire de carte.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : connaître les différents types de cartes, connaître les systèmes de coordonnées géographiques et cartographiques, connaître la notion de projection, savoir lire et commenter une carte topographique. Outils : maîtriser de la notion d'échelle, savoir réaliser des mesures de distances et de surfaces, savoir tracer une coupe topographique.
Organisation pédagogique	20h TD Plan de cours <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'une carte ? • La notion d'échelle sur une carte • Les systèmes de positionnement sur une carte ; notions de géodésie • Se repérer en altitude sur une carte topographique • La représentation de l'espace sur les cartes topographiques : la légende • La carte topographique : le vocabulaire descriptif • Initiation à la coupe topographique • Analyse des composantes physiques • Analyse des composantes humaines • Initiation au commentaire de la carte topographique
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites, réalisation de coupes topographiques
Supports pédagogiques	Références bibliographiques CADÈNE, Ph., 2004. <i>Le commentaire des cartes et de documents géographiques</i> . Belin, collect. Atouts, Paris, 223p. DEBOUDT, Ph., BARRÉ, A. & PICOUET, P., 2004. <i>Réussir ses études en géographie</i> . Belin, collect. Atouts, Paris, 224 p. LAMBERT N. & TOBELEM-ZANIN Ch., 2016. <i>Manuel de cartographie : principes, méthodes, applications</i> . A. Colin, Paris, 221p. PIGEON, P. & ROBIN, M., 2005. <i>Cartes commentées et croquis</i> . A. Colin, collect. Fac, Paris, 200 p. TIFFOU, J., 2009. <i>Commenter la carte topographique</i> . A. Colin, collect. U, Paris, 187 p.

U2T3 Initiation à la statistique descriptive	
Responsable : Tanguy NKOGHE	
Objectifs généraux	Cet enseignement, appliqué à la géographie, vise à initier les étudiants aux techniques élémentaires de traitement statistique qui permettent de synthétiser de la façon la plus complète et le plus simple possible un « grand nombre » d'informations numériques.
Descriptif du Contenu	Nous abordons ici les outils de la statistique descriptive à un et deux caractères (pourcentages, indicateurs de tendance centrale et de dispersion, quantiles, variance, écart-type, test du Khi-2, ajustements linéaires simples).
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : enjeux de la statistique en géographie, vocabulaire statistique Outils : maîtriser le vocabulaire statistique, savoir tracer les principaux diagrammes adaptés aux données, maîtriser les outils présentés en cours.
Organisation pédagogique	20h TD Plan de cours - Le langage statistique - Structuration et présentation des données en vue de leur traitement - Les pourcentages - Description élémentaire de séries ou distributions à un seul caractère - Les relations statistiques entre deux caractères
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou devoirs à la maison
Supports pédagogiques	Références bibliographiques CHEMLA G. 1995. <i>Statistique appliquée à la Géographie</i> . Nathan Université, collect. Fac Géographie, Paris, 160 p. DUMOLARD, P., DUBUS, N. & CHARLEUX, L., 2003. <i>Les statistiques en géographie</i> . Belin, collect. Atouts, Paris, 240 p. LAHOUSSE, Ph. & PIÉDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i> . Tome 1 : <i>les distributions à une dimension</i> . Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p. LAHOUSSE, Ph. & PIÉDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i> . Tome 2 : <i>l'analyse bivariée</i> . Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p.

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Modalités de Contrôle des Connaissances LICENCE 2024-2025

Préalable :

- Texte de référence : **arrêté du 30/07/2018 sur la licence**
- Les parcours de licence sont organisés en semestre, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement.

- Les parcours en Licence de Géographie et Aménagement sont organisés en semestre et en unités d'enseignement.

La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens.

1. Inscription et progression :

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.
- L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.
- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.
- Progression : les conditions de la progression (L1/L2 et L2/L3) sont définies par chaque département pédagogique.

En LICENCE GEOGRAPHIE pour progresser dans l'année supérieure : il faut un semestre acquis ET le semestre non-acquis doit être supérieur ou égal à 8/20.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

2. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) :

a) cadrage réglementaire

- Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des Compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par **l'article L. 613-1 du code de l'éducation** et la circulaire n°2000-033 du 01/03/2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.
- Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment, les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

- **MCCC ou règlement des études ou règlement des examens**

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

- La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

- Modifications possible si prévu dans MCCC (ex : épreuve orale pour épreuve écrite)

- Publicité : La publicité est suffisante si :

*Le règlement des études est consultable au secrétariat pédagogique après information des étudiants

*Le règlement des études est accessible facilement par les étudiants (lieu bien repéré)

*Le règlement des études est distribué aux étudiants

b) Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

- Contrôle continu et examen terminal.

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.
Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

Le Département Géographie applique la règle suivante : dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60 % de la note et la moyenne des notes de contrôle continu vaut 40% de la note.

- Anonymat : Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies, autant que faire se peut.

- Capitalisation :

*Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants.

Chaque formation fixe la valeur en crédits européens de chaque UE.

* Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) :

- les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ;
- les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

- Compensation :

Compensation et obtention du diplôme :

*** La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).**

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisés éventuellement en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Par décision de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, **un dispositif spécial de compensation** peut être mis en œuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

*** Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.**

Le diplôme s'obtient par application des modalités de compensation suivantes, définies par le département de Géographie et Aménagement :

La compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres au sein d'une même année de licence en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits.

- Session d'examen : l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale (Session 1) correspondant aux examens du premier et du second semestre et une session de rattrapage (seconde chance) après une première publication des résultats.

- Seconde Chance

L'article 12 de l'arrêté du 30/07/2018 prévoit que les MCCC sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance.

Plusieurs formes possibles :

* une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale : une session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

* L'étudiant bénéficie, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, lorsqu'il a des contraintes particulières, notamment s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22/01/2014 MAJ).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, **les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.**

La meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

	Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale (session 1)	Epreuve passée		
	OUI	NON (ABI)	NON (ABJ)
2^{ème} chance			
<i>Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég. Spéciaux</i>	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire (session 2 : rattrapage) :	OUI	OUI	OUI

- BONUS

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, DU Engagement Etudiant...) en plus du programme normal.

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

Important :

*Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des 2 notes est conservée

* La note de Bonus n'est prise en compte que si elle est supérieure à la moyenne de l'UE.

Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont ajoutés au total des points pour le calcul de la moyenne.

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 (20x3% = 0,6 point) :

Note obtenue en activité Bonus à l'UE	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne de l'UE /20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

En L1 GEO, le bonus s'applique en Méthodologie universitaire au S1 (U1T2) et en Statistiques au S2 (U2T3)

En L2 GEO, le bonus s'applique en Hydrosystèmes au S1 et en Géographie économique au S2

En L3 GEO, le bonus s'applique en Géopolitique au S1 et en Pollutions atmosphériques au S2.

3. Jurys et Résultats :

- Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation :

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Il est recommandé d'organiser un jury unique et donc jury SUPRA si une même formation est dispensée sur deux sites

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

- Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants.

Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats (respect du délai autant que faire se peut). La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que de l'étudiant concerné après authentification.

- Redoublement : Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

- En LICENCE GEOGRAPHIE, il n'y a pas de report l'année suivante pour les notes inférieures à 10. Par conséquent les doublants et les AJAC doivent repasser toutes les unités non-acquises. Si une matière contient du contrôle continu et du contrôle terminal, les deux doivent être repassés en Session 1.

4. Assiduité et incidents pendant les examens :

- **L'assiduité** est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le Président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement et d'évaluation.

Obligation pour chaque étudiant de procéder à son inscription pédagogique.

Respect des engagements pris dans le contrat pédagogique de réussite.

En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens.

Certaines dispenses d'assiduité sont tolérées (voir arrêté 30/07/2019).

Les conditions de scolarité et d'assiduité sont présentées annuellement à la CFVU et au CA.

L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité.

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

- Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

- Incidents pendant les examens

* Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

* Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée (ABJ) s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée (ABI) si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Application du principe :

Evaluation initiale (session 1) :

* un étudiant absent injustifié (ABI) à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

* un étudiant absent justifié (ABJ) à une épreuve ou matière en session 1 pourra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Evaluation supplémentaire (session 2): un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation
- S'il était déjà absent en session 1 :
 - Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis
 - Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

5. Délivrance des Diplômes et mentions :

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG :

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

La délivrance de ce diplôme intermédiaire est possible ; l'étudiant devra en faire la demande.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme : moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

6. Régime Spécial d'Etudes : art 12 arrêté du 22/01/2014 (mis à jour par l'arrêté du 30/07/2018)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargé de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

*** Sportifs de haut niveau (SHN)**

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Epreuves de substitution proposée par la formation.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

*** Handicap**

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables

pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement. Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

* **Statut d'Étudiant Salarié**

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle **d'au moins 10h par semaine en moyenne**.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

* **Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foulures, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles (personnel, matériel) de la formation et sont sous sa responsabilité.

La demande d'aménagement se fait par l'étudiant, auprès d'un médecin du SUMPPS, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, **dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation**, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

* **Autres situations particulières :**

Principe : application du régime salarié

Statut	Justificatifs
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
Étudiant suivant un double cursus	Certificat de scolarité
Étudiant effectuant un service civique	Contrat d'engagement
Étudiant participant à la réserve militaire	Contrat d'engagement
Étudiante enceinte	Certificat médical, attestation de grossesse
Étudiant chargé de famille	Livret de famille

7. Examens

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés et outils numériques ou connectés autorisés, à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

8. Stage

Attention : les règles définies dans ce chapitre ne s'appliquent pas pour les étudiants en formation continue.

Sont distingués :

* le(les) stage(s) validant pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des ECTS.

* le(les) stage(s) facultatif(s) et/ou volontaire(s) réalisé(s) par l'étudiant après autorisation du responsable de la formation. Ces stages donnent lieu à des points bonus.

L'un ou l'autre doivent faire l'objet d'une restitution notée qui peut être par exemple : un rapport de stage, une soutenance, une fiche reprenant les compétences acquises....

L'évaluation doit bien être rapportée à l'année universitaire pendant laquelle le stage est effectué

- La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent 6 mois à 154 heures), prolongation éventuelle comprise.

- Les stages doivent être réalisés dans le respect du calendrier des formations adopté par la CFVU.

- Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

- Les guides des études doivent préciser les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ainsi que le calendrier.

LA FRAUDE AUX EXAMENS

Un étudiant surpris en flagrant délit de fraude (ex : antisèches (feuilles de brouillon manuscrites, fiches de révision, ...), téléphone portable, tablette électronique, etc) ou de tentative de fraude peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire délivrée par la Section disciplinaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale (composée de membres élus du Conseil académique).

Les sanctions disciplinaires applicables dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sont :

- L'avertissement ;
- Le blâme ;
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis, si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- L'exclusion définitive de l'établissement ;
- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans;
- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Conformément à l'article R.811-11 du code de l'éducation, toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé, la nullité de cet examen ou de ce concours.

LANSAD et CLES

Le Département Langues & Langues Appliquées est responsable des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LANSAD dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LANSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences en LanSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

L1-L2-L3 S5

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif Lansad (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Licence est le **niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**. En Master, le niveau minimum requis est le niveau B2+ du CECRL.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3S5

	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
			Epreuve de substitution		
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière sur chacun des sites universitaires. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

L3S6

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3S6

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (20%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)*

	0 Compétence B1 validée	1 compétence B1 validée	2 compétences B1 validées	3 compétences B1 validées	4 compétences B1 validées
0 compétence B2 validée	0	4	8	12	16
1 compétence B2 validée	5	9	13	17	
2 compétences B2 validées	10	14	18		
3 compétences B2 validées	15	19			
4 compétences B2 validées	20				

*Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à des évaluations sur le même format que celles prévues dans les MCCC LanSAD de Licence (cf. supra), mais n'incluent au minimum que 5 heures de travail en autoformation guidée (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3-S6.

La moyenne des 3 notes donne lieu à une note prise en compte dans le Bonus chaque semestre.

Au Centre de Langues, un étudiant ne peut pas s'inscrire dans un cours dont il maîtrise déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si un étudiant a déjà validé un niveau dans une langue, il devra alors obligatoirement s'inscrire dans le niveau supérieur, s'il se réinscrit dans cette même langue, l'année suivante.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LanSAD.



INFORMATIONS PRATIQUES

2024/2025

LES GEO-TROTTEURS



Association et BDE de la licence de Géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale, les Géo-Trotteurs ont pour but de Promouvoir la géographie en tant que discipline universitaire, créer du lien social entre les étudiants de géographie, et organiser des événements et des actions en lien avec le développement durable et la préservation de l'environnement.

N'hésitez pas à les rejoindre !!!

Mail : geo.trotteurs1@gmail.com

compte Instagram : @geotrotteurs

S.U.A.I.O.I.P

Service **U**niversitaire d'**A**ccueil, d'**I**nformation, d'**O**rientation et **I**nsertion **P**rofessionnel

- Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à vous **informer** sur :
 - la poursuite d'études, les débouchés et les métiers accessibles après votre diplôme
 - les différentes procédures liées aux changements de filières, à la réorientation et aux dispositifs d'aide à la réussite
 - l'actualité du recrutement, les nouvelles formations, les concours, grâce aux fonds documentaire composé d'ouvrages et de revues.
 - Le devenir des étudiants ayant suivi votre formation avant vous.
- Le SUAIPIP vous **accompagne** également dans :
 - La construction de votre projet professionnel à travers des RDV individuels, des ateliers, des modules de formation.
 - La recherche de stage sur RDV et lors des Journées du Premier Emploi.
 - La relecture de tes CV, lettres de motivation et dans la préparation des entretiens d'embauche sur RDV ou via l'atelier « Corrige Vite ton CV ».
- Le SUAIPIP facilite :
 - Les liens avec le monde professionnel grâce : à la diffusion des offres de stage et d'emploi. L'organisation de journées de rencontre avec des entreprises et des acteurs de l'emploi.
 - après votre formation à l'université, nous vous contacterons afin de savoir ce que vous devenez : poursuite d'études, insertion....

Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

L'ULCO te propose un large éventail de disciplines sportives à différents niveaux. Du loisir à la compétition, l'université t'offre la possibilité d'intégrer la pratique sportive dans ton cursus de formation à travers le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

C'est le service des sports de l'ULCO. Il propose et organise les activités physiques et sportives pour tous les étudiants. Un large choix de pratiques est offert pour décompresser et sortir de tes cahiers. Dès la rentrée, jette un oeil sur [le site web du SUAPS \(https://suaps.univ-littoral.fr/\)](https://suaps.univ-littoral.fr/) pour découvrir les activités et stages sportifs proposés à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer puis inscris toi en ligne à l'activité choisie rubrique Inscriptions.

Voici les liens d'accès aux différents plannings des activités sportives 2024/2025, que vous retrouvez directement sur le site, à la rubrique "Les activités physiques et sportives" :

- Pour Boulogne : https://suaps.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2024/09/Boulogne_2024_2025.pdf
- Pour Calais : https://suaps.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2024/09/Calais_2024_2025.pdf
- Pour Dunkerque : https://suaps.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2024/09/Dunkerque_2024_2025.pdf
- Pour Longuenesse : https://suaps.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2024/09/Longuenesse_2024_2025.pdf

Envie de compétition

L'association sportive, affiliée à la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), te permet de participer à des rencontres sportives. Après constitution du dossier d'inscription (un certificat d'inscription, ta carte d'étudiant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition de moins de 6 mois + un chèque de 27€), enfile le maillot de l'ULCO pour défendre ses couleurs.

Bonus sport

Tu veux être noté en SUAPS ? Pas de problème. Il faut avoir un minimum de 10 séances consécutives pour développer les compétences attendues et prétendre à une note. Tu recevras la fiche d'évaluation et de compétence lors de ton inscription. **ATTENTION : toutes les activités ne sont pas évaluées.**

Contact : Secrétariats SUAPS (Mme Leulliette / 03 28 23 76 67)

« Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes »

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>



Le service de santé pour les étudiants

Une offre de santé gratuite pour tous les étudiants sur Boulogne-sur-Mer – Calais – Dunkerque – St Omer.

- consultations médecine préventive, entretiens infirmiers, contraception d'urgence,
- handicap : aménagement des études ou des examens,
- suivi préventif : bilan de santé, vaccinations , étudiants internationaux.

Écoute psychologique

Accueil et orientation avec la psychologue, sur rendez-vous:
A Boulogne-sur-Mer et Calais, par mail rdv.apsytude@gmail.fr ou par tel. : [0627869183](tel:0627869183)
A Dunkerque et Saint-Omer, par mail psychologue-dk-so@univ-littoral.fr

Les Etudiants Relais Santé (ERS)

Sur chaque site des étudiants relais santé (emploi étudiant) animent des actions de prévention sur les problématiques de santé des étudiants. Rejoins-les et forme-toi sur la gestion du stress, la nutrition, les addictions, la vie affective et sexuelle.

EN SAVOIR PLUS : +33 (0)3 28 23 71 61

Handicap'ulco

Cette équipe polyvalente se mobilise pour compenser au mieux tes difficultés quotidiennes, en cas de handicap, en mettant en oeuvre des moyens matériels et humains.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'examens par exemple :

- des copies de cours,
- des aménagements de salles d'examen selon le handicap présenté,
- un accompagnement étudiant adapté aux besoins,
- l'accès à des matériels et des supports pendant les cours et examens pour compenser tout ou partie du handicap,
- un temps de composition majoré.

Lien vers le site : [Equipe Handicap'ULCO](#) (connexion à l'ENT requise)

Demande d'aménagement

Contacte l'équipe dès ton inscription et au plus tard à la rentrée.

ATTENTION, seules les demandes adressées en début d'année universitaire pourront être étudiées !

Contact : handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Un Service Social à votre écoute

L'ULCO et le CROUS contribuent à l'amélioration de tes conditions de vie d'étudiant à travers l'apport de différentes aides financières.

Bourses sur critères sociaux

La demande est à effectuer entre le 15 janvier et le 15 mai précédant la rentrée via internet sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

EN SAVOIR PLUS : <http://www.crous-lille.fr>

Aide d'urgence (ASAP)

Géré par le CROUS, cette aide spécifique t'apporte, en cas de situation financière précaire, une assistance personnalisée ponctuelle voire annuelle. Les dossiers sont à constituer avec les assistantes sociales de l'université.

Aide d'urgence (FSDIE)

Géré par le CROUS, cette aide spécifique t'apporte, en cas de situation financière précaire, une assistance personnalisée ponctuelle voire annuelle. Les dossiers sont à constituer avec les assistantes sociales de l'université.

Bourses mobilité pour l'étranger

Diverses bourses de mobilité existent, sous certaines conditions, pour effectuer un stage ou une formation à l'étranger de la Licence 1 au Master 2.

Les villes, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et le Conseil Régional proposent également des aides financières. Renseigne-toi sur leur site web.

EN SAVOIR PLUS : boursestage.inter@univ-littoral.fr

CONTACT Assistantes sociales

Mme LEMAIRE (Dunkerque)

+33 (0)3 28 23 68 60

service.social.littoral@crous-lille.fr

Mme DEMAZIERE (Boulogne, Calais, Dunkerque et St-Omer)

+33 (0)3 28 23 68 60

service.social.littoral@crous-lille.fr

La BULCO met à ta disposition plus de 150 000 documents toutes disciplines confondues dans ses 4 bibliothèques, ainsi que de nombreux services.

- D'importantes collections de manuels, livres de référence, revues, DVD, cartes, mais aussi des films, des BD, des romans.
- Des ordinateurs en accès libre et des tablettes (sur présentation de la carte d'étudiant)
- Des salles de travail en groupe et l'accès au wifi
- Tu peux emprunter avec ta carte multi-services CMS jusqu'à 10 livres (ou 10 revues) et 3 DVD pour 2 semaines et prolonger 1 fois sur *maBULCO* à partir de ton compte lecteur.
- Des milliers de ressources en ligne sont disponibles depuis les postes informatiques de l'ULCO mais aussi à distance après identification sur le site de la BULCO.

Envie de rencontrer un auteur ou de voir une expo ? La BU est là pour ça ! Elle te propose aussi des conférences, des ateliers, des projections tout au long de l'année. Et c'est toujours gratuit !

Ubib c'est quoi ?

Un service de renseignements en ligne ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Il te permet de poser des questions à des bibliothécaires sous forme de chat instantané ou via un formulaire pour une réponse différée (dans les 48 heures ouvrées).

Formations

Les bibliothécaires peuvent te former à la recherche documentaire, à la bibliographie, aux bases de données ou à Zotero.

Réservation/Prêt/PEB

Tout document qui ne se trouve pas dans ta bibliothèque peut t'être envoyé gratuitement par une autre bibliothèque de l'ULCO en 72h ou par une autre BU française en quelques jours.

INFO BU DUNKERQUE

Bibliothèque de Dunkerque

55, Avenue de l'Université

59 379 Dunkerque

+33 (0)3 28 23 74 60

Mail : bulco@univ-littoral.fr

Site : www.bulco.univ-littoral.fr

Horaires :

lundi au vendredi : 8h à 19h

samedi : 9h à 12h45

Bureau de la vie étudiante (BVE)

Parce que la vie étudiante ne se limite pas aux amphithéâtres, le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) a pour mission de t'accompagner dans tout ce qui sort du cadre des cours. Ce service se mobilise sur les questions de vie associative, d'initiatives étudiantes et de pratiques artistiques amateurs.

- envie d'organiser des animations sur le campus (rencontres sportives ou culturelles),
- envie de participer aux manifestations organisées par le BVE (rentrée, journées thématiques),
- envie de t'investir dans la vie de l'ULCO (étudiants élus, label citoyen, emplois étudiants),
- des difficultés sociales et/ou financières,
- besoin d'aide pour ton asso' étudiante (aide logistique, subventions),
- besoin d'un accompagnement particulier ou d'un aménagement de tes études (en raison de problèmes de santé).

PERMANENCES

Lundi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Besoin d'aides financières pour vos projets associatifs ? Pensez au FSDIE ! Deux aides sont possibles : un fonds de roulement de 300 € versé en début d'année universitaire et des subventions pour les projets (3 commissions par an). Plus d'infos en téléchargeant les documents ci-après ou en contactant le BVE :

- [Critères subventions associations](#)
- [Dossier de demande de fonds de roulement associatif](#)
- [Dossier de demande de subvention FSDIE](#)
- [Notice pour remplir le dossier subvention FSDIE](#)

ENGAGEMENT ETUDIANT

Votre engagement et votre investissement valorisés à l'ULCO : le dispositif de Valorisation de l'Engagement Étudiant vous garantit la validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises.

Contactez le Bureau de la vie étudiante

Bureau de la Vie Étudiante (BVE)

+33 (0)3 28 23 73 46

+33 (0)3 28 23 74 41

Handicap : handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Vie étudiante : bve@univ-littoral.fr

L'ULCO recrute des emplois étudiants pour des missions "vie de campus" : promotion de l'offre de formation, appui au centre de ressources en langues, activités sportives et culturelles, emplois relais santé, etc.

Ces emplois étudiants proposés au titre du décret n°2015-652 du 10 juin 2015 concernent les activités suivantes :

Accompagnement pédagogique

Rémunération deux fois le SMIC horaire (soit 23,04 € brut au 01/05/2023)

- Tutorat dans les départements de formations et les composantes de l'ULCO,
- Tutorat dans le cadre du PRREL FSE Réussite,
- Méthodologie documentaire à la BULCO,
- Plateforme FLE,
- Centre de Ressources en Langues.

Vie de campus

Rémunération une fois le SMIC horaire (soit 11,52€ brut au 01/05/2023) pour les activités suivantes :

- Maisons des Étudiants de Dunkerque, Calais et Boulogne,
- Espace culturel La Chapelle,
- Étudiants Relais Santé (SUMPPS),
- Accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- Centre de Ressources en Langues,
- Service d'appui au personnel de BU,
- Accueil des étudiants internationaux (Direction des Relations Internationales et ISCID),
- Centre de l'Entrepreneuriat du Littoral (CEL/HUBHOUSE),
- Animation sportive et culturelle (SUAPS),
- Promotion de l'offre de formation et cordées de la réussite (SUAIO),
- Salles informatiques et PIX,
- Surveillance de tests de positionnement (en début d'année universitaire),
- Accueil pour la période d'intégration des étudiants de première année (en début d'année universitaire),
- Autres missions ponctuelles (Journées Portes Ouvertes, Journées Explor'ULCO, Journées Universanté, Enquêtes, ...)

Les caractéristiques des différents contrats étudiants sont renseignées dans la liste des emplois étudiants.

Les horaires de travail sont déterminés par le responsable du tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Pour le tutorat PRREL, il sera possible de candidater courant octobre lorsque les étudiants à encadrer, présents dans les différentes formations, seront sélectionnés.

Pour consulter les offres d'emplois étudiantes à l'ULCO :

<https://www.univ-littoral.fr/universite/recrutement/recrutement-etudiants/>

CONTACTS

Direction du Département Géographie :	M. Anthony JOUVENEL direction.geographie@univ-littoral.fr
Responsable d'année/Président de Jury en L1 :	M. Emmanuel BLAISE emmanuel.blaise@univ-littoral.fr
Secrétariat Licence Géographie :	Mme Emilie FERYN secretariat.geographie@univ-littoral.fr Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
Adresse Postale :	Département Géographie et Aménagement Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP 65526 59379 Dunkerque Cedex

SERVICES UNIVERSITAIRES

<i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i>	55, avenue de l'Université 59140 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.60
<i>Restaurant Universitaire (RU) :</i>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>CROUS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>SUAPS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<i>Assistante sociale :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<i>Infirmière :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11

SITE DE L'ULCO : <https://www.univ-littoral.fr/>